

En visite à la 1ere Région militaire

CHANEGRIHA APPELLE LES JEUNES À SAUVEGARDER LA SOUVERAINETÉ DE LA NATION

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7268 – MERCREDI 13 AVRIL 2022
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

12 RAMADAN 1443

Imsak : 04 : 34

Iftar : 19 : 21

ATTAQUE CONTRE DES CAMIONNEURS ALGÉRIENS AU NORD DE LA MAURITANIE

LE TERRORISME D'ETAT DU MAROC

L'Algérie a accusé le Maroc de pratiquer le terrorisme d'Etat en bombardant les convois civils de marchandises qui se dirigent vers la Mauritanie. Cinq mois après avoir lâchement assassiné trois camionneurs algériens faisant la liaison entre l'Algérie et la Mauritanie, l'armée du makhzen s'est de nouveau attaquée à un convoi comprenant des routiers algériens au nord de la Mauritanie.

Page 3



NOUVELLE GRILLE INDICIAIRE

Les réserves de la Confédération des syndicats algériens

Page 2

AVEC DES PRIX ALLANT JUSQU'À 1 200 DA LE KILO

La sardine se fait désirer à Oran

Page 5

ABDERRAHMANE BENBOUZID :

«La prise en charge optimale des patients est une priorité»

Page 4

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

MÉDÉA

Installation de la commission de suivi et d'évaluation de la production céréalière

EN PRÉVISION de la campagne moisson-battage 2021/2022 et en exécution des instruction du ministère de l'intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, le wali de Médéa, Djahid Mous, a procédé, lundi, à l'installation de la commission de wilaya de suivi et d'évaluation de la production céréalière.
La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence des chefs de daira, des P/APC, du directeur des services agricoles (DSA), du directeur de la CCLS, du e président du Conseil interprofessionnel de la filière céréalière et du directeur de la Chambre nationale d'Agriculture (CNA).
Dans ses orientations données à l'issue de l'installation de ladite commission, le wali a demandé aux responsables locaux d'installer des commissions de suivi et d'évaluation de la campagne agricole au niveau des dairas en désignant un fonctionnaire chargé de l'opération.
Pour ce faire, le même responsable a insisté sur la mobilisation des moyens d'intervention nécessaires au bon déroulement de la campagne en termes de matériel, d'équipements , de capacités de stockage, de suivi en temps réel de l'opération.
Le travail de proximité doit rester de mise par des sorties sur terrain afin de s'assurer de l'exactitude et l'exhaustivité des données relatives à l'activité des exploitations agricoles, un suivi régulier qui doit être mené en vue d'une consolidation des résultats enregistrés.
Car, il s'agit de tenir compte de la conjoncture mondiale marquée une forte hausse de la demande de céréales et d'une augmentation des prix causée par le conflit Russie-Ukraine, 2 pays qui sont considérés comme les principaux fournisseurs des marchés mondiaux de céréales.
Il faut rappeler que la campagne agricole a été préservée, in extrémis, par les précipitations qui sont tombées durant le mois de mars et le début du mois d'avril, donnant espoir aux fellahs et aux multiplicateurs de semences de la filière céréales qui ont craint pour leurs récoltes après une longue période de sécheresse qui a duré de décembre à février.
L'on annonce d'ailleurs que les superficies emblavées pour cette campagne sont estimées à 123.000 ha dont des superficies où il est obtenu des rendements oscillant autour de 50 quintaux à l'hectare voire plus dans les conditions climatiques favorables.

De Médéa, Nabil B.

NOUVELLE GRILLE INDICIAIRE

Les réserves de la Confédération des syndicats algériens

La Confédération des syndicats algériens (CSA) a rejeté la dernière grille indiciaire l'a jugeant insuffisante pour faire face à la détérioration du pouvoir d'achat des Algériens Réunie avant-hier à Alger, la CSA, qui regroupe 14 syndicats autonomes représentant plusieurs secteurs (éducation, santé, formation professionnelle, enseignement supérieur...) a décidé de recourir à la protestation.



«La CSA a donc décidé d'enclencher un mouvement de protestation dont la forme et la date seront arrêtées prochainement, après concertation des syndicats», a-t-il été indiqué dans le communiqué qui a sanctionné la réunion. Les syndicats déplorent la situation socioprofessionnelle des travailleurs algériens. «Au moment où les travailleurs s'apprêtent à célébrer la Journée internationale du travail pour mettre en avant les acquis réalisés, les fonctionnaires et travailleurs algériens continuent de vivre des situations difficiles sur le plan professionnel et social», précise la CSA, qui rejette la dernière révision de la grille indiciaire des salaires. La Confédération des syndicats algériens, qui déplore le fait de ne pas avoir été associée à la révision de cette grille, affirme que «cette décision ne rééquilibre pas le pouvoir d'achat, devant la hausse vertigineuse et continue des prix qui a laminé la classe moyenne, les catégories précaires et des corps communs». Raison pour laquelle la CSA a appelé à la révision de cette grille indiciaire, qui a «suscité déception et indignation après une longue attente et des promesses de revalorisation salariale sans lendemain».
La riposte des syndicats était attendue. Boualem Amoura, coordinateur de la CSA, avait en effet affirmé, au lendemain de la publication de cette nouvelle grille indiciaire dans le Journal officiel, que la CSA se réunirait afin de se concerter sur la suite à donner à cette décision. Il avait appelé le gouvernement «à revoir sa copie avant la réaction des travailleurs». Il avait déploré le fait que la valeur du point indiciaire stagne à 45 DA, et ce depuis 2007. Selon lui, l'augmentation de 50 points indiciaires pour tous les fonctionnaires est insignifiante et sera surtout absorbée par l'augmentation vertigineuse des prix des produits alimentaires. «Cette augmentation, qui se situera entre 2 000 et 6 000 DA et qui sera soumise aux retenues, est insignifiante. Son impact sur les salaires est insignifiant et n'arrange en rien le pouvoir d'achat des travailleurs», avait-il souligné.

Lilia Aït Akli

CONTRATS PRÉ-EMPLOI DE L'ÉDUCATION

Le ministère dévoile sa stratégie d'intégration

SUR INSTRUCTION du président de la République, le ministère de l'Education nationale a dévoilé la stratégie qui va être adoptée pour intégrer tous les titulaires des contrats pré-emploi dans le secteur. Leur situation sera régularisée avant la fin de l'année 2022.
Pour ce faire, le ministère de tutelle a proposé un nouveau poste pour l'insertion des contractuels du secteur. En effet, et après avoir reçu l'autorisation exceptionnelle de la Direction générale de la fonction Publique, les directions de l'éducation des différentes wilayas du pays ont engagé une procédure d'intégration des travailleurs contractuels dans le poste de superviseur de l'éducation d'école primaire nouvellement créé. Il convient de noter que les directeurs de l'éducation ont tenu, lundi, une réunion avec les directeurs de l'emploi des différentes wilayas. Cette rencontre a été organisée afin de repérer tous les enseignants concernés et de compter le nombre de postes vacants, et ce dans le but de clôturer ce dossier dans un délai de 51 jours. Dans un communiqué rendu public hier, le ministère de l'Education a tenu à préciser que cette autorisation exceptionnelle prévoit l'intégration des travailleurs affiliés au service d'aide à l'insertion professionnelle à des niveaux inférieurs à leur niveau de qualification. Afin de concrétiser cette procédure d'insertion, les parties concernées devront accepter les conditions et ne pas demander, à l'avenir, la révision de leur statut administratif. Les personnes concernées par l'insertion, ajoute le communiqué, doivent s'engager à renoncer à l'emploi dans un grade correspondant à leurs diplômes et accepter d'être rétrogradées, sans demander à l'avenir la révision de leur situation. Le dossier complet des personnes concernées doit être déposé avant le 14 avril 2022, accompagné d'un engagement sur l'honneur de respecter les conditions posées par le ministère de l'Education. Il convient de souligner que les jeunes universitaires titulaires de contrats pré-emploi activant dans le secteur de l'éducation se comptent par milliers. Souffrant de précarité et de salaires dérisoires, ces derniers espèrent décrocher un poste de travail digne de leur expérience et de leur diplôme. Reste à savoir si la stratégie d'intégration et les conditions imposées par le ministère de tutelle sauront convaincre, notamment après le travail immense accompli durant plusieurs années.

Lynda Louifi

L'ARMÉE MAROCAINE ATTAQUE DES CAMIONNEURS ALGÉRIENS AU NORD DE LA MAURITANIE

Le terrorisme d'Etat du Maroc

Pour la énième fois le régime marocain démontre sa face hideuse capable de tout faire pour assouvir sa haine envers tout ce qui est algérien. Cinq mois après avoir lâchement assassiné trois camionneurs algériens faisant la liaison entre l'Algérie et la Mauritanie, l'armée du makhzen s'est de nouveau attaquée à un convoi comprenant des routiers algériens au nord de la Mauritanie. L'Algérie a réagi officiellement en condamnant « énergiquement les assassinats ciblés commis au moyen d'armes de guerre sophistiquées » par le Maroc, en « dehors de ses frontières », contre des civils innocents.



«L'Algérie condamne énergiquement les assassinats ciblés commis au moyen d'armes de guerre sophistiquées par le Royaume du Maroc, en dehors de ses frontières internationalement reconnues, contre des civils innocents, ressortissants de trois pays de la région », a déclaré le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué publié hier.

Pour l'Algérie, « ces pratiques belliqueuses s'apparentent à des actes répétitifs de terrorisme d'Etat et prennent les caractéristiques d'exécutions extrajudiciaires passibles de poursuites devant les organes compétents du système des Nations Unies.» « Cet acharnement contre des civils à travers des homicides intentionnels et prémédités constitue une violation systémique grave du droit humanitaire international qui doit être vigoureusement dénoncée et résolument dissuadée », a dénoncé le ministère des Affaires étrangères.

Cette « fuite en avant de la puissance occupante marocaine constitue un défi persistant à la légalité internationale et expose la région à des développements particulièrement dangereux. »

L'Algérie estime que « l'aventurisme que portent les visées expansionnistes du Maroc doit interpeller le Conseil de sécurité des Nations Unies ainsi que l'Envoyé personnel du secrétaire général, Staffan De Mistura, dont la mission et les efforts d'apaisement se trouvent sérieusement hypothéqués par ces atteintes graves et répétées à la sécurité dans les territoires sahraouis occupés et leur voisinage immédiat avec des risques sérieux de dérives régionales potentiellement périlleuses. »

L'armée de l'air marocaine a effectué huit frappes aériennes vers 5 heures du matin contre un regroupement de camions et des marchands, dans la région de Ain Ben Tili dans l'extrême Nord de la Mauritanie.

Un camion algérien aurait été touché lors de cette attaque qui n'aurait pas fait de morts mais que plusieurs blessés seraient dénombrés. Le village de Ain Ben Tili se trouve à quelques centaines de mètres de la frontière séparant la Mauritanie des territoires libérés du Sahara Occidental. Le lieu du bombardement se trouve à moins d'un kilomètre du fort militaire portant le nom du village et qui est un lieu de transit et de ravitaillement pour les camionneurs de passage. Les voyageurs étaient justement regroupés pour la prière du matin et le dernier repas avant le jeune.

Le 1er novembre 2021 trois chauffeurs de camions algériens avaient été tués dans les territoires libérés suite au bombardement d'un drone marocain. **Nassim Mecheri**

EN VISITE À LA 1ERE RÉGION MILITAIRE

Chanegriha appelle les jeunes à sauvegarder la souveraineté de la Nation

LE GÉNÉRAL de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier mardi à Blida que chaque génération «a son combat» et que le combat de la jeunesse de l'ANP, et à travers eux les jeunes de toute l'Algérie, est de «poursuivre la marche et de sauvegarder l'indépendance de la Nation et sa souveraineté».

«Je suis profondément convaincu que chaque génération a son combat, si celui de vos pères et grands-pères était de libérer nos terres des affres du colonialisme, et si celui de vos frères et camarades était de faire face au terrorisme barbare, alors le vôtre, vous la jeunesse de l'ANP, et à travers vous les jeunes de toute l'Algérie, est de suivre la voie et de sauvegarder l'indépendance de la Nation et sa souveraineté, ce qui représente un combat de conscience par excellence», a-t-il affirmé lors d'une rencontre avec les cadres et les personnels de la 1ère Région militaire, lors de laquelle il a prononcé une allocution d'orientation, suivie via visioconférence par les personnels des unités relevant de ladite Région. Il a ajouté que «c'est un combat de conscience des plus dangereux, dans la mesure où il se tient à des niveaux immatériels, à l'image de la pensée et des valeurs, et sur le terrain de l'espace virtuel et intellectuel, au sein duquel sont employées les armes non conventionnelles, et où l'ennemi, souvent invisible et détenant des moyens d'influence sur la conscience individuelle et collective, est difficile à combattre, notamment dans un contexte d'une mondialisation dévastatrice».

«La bataille d'aujourd'hui est d'autant plus difficile que nous vivons une époque où les événements s'accélèrent et les concepts se confondent, alors que les valeurs et les principes se sont dissouts», a-t-il indiqué, ajoutant que «la trahison est ainsi devenue un point de vue, l'abandon d'un ami en temps difficiles une perspicacité, et l'alliance avec l'ennemi contre le frère une politique éclairée. Ce qui était hier honni et rejeté est aujourd'hui admis, voire applaudi».

Le Général de Corps d'Armée a tenu, en cette occasion, à exhorter les jeunes à «s'armer de conscience, de savoir et de dévouement dans le travail et à serrer les rangs afin de remporter cette bataille et honorer la confiance placée en eux par leur peuple et être à la hauteur des exigences requises pour préserver le legs des Chouhada de notre Glorieuse Révolution et du devoir national».

Il a appelé les jeunes à «assimiler les enjeux de cette bataille difficile, mais pas impossible, de comprendre ses dessous et de bien vous y préparer, en vous armant de conscience, de savoir et de travail assidu, tout en œuvrant, jour et nuit, à réunir toutes les capacités disponibles et à serrer les rangs, afin de remporter cette bataille dangereuse, relever ses défis et faire face à toutes ses formes militaires et psychologiques».

«Ce n'est qu'ainsi que vous pourriez être à la hauteur de la confiance de notre peuple, et au niveau des exigences requises pour préserver le legs des Chouhada de notre Glorieuse révolution de libération et celui des martyrs du devoir national, tombés aux champs d'honneur, pour que l'Algérie demeure, sous la conduite de Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, prospère et grande dans le concert des nations», a-t-il fait valoir.

A l'issue de cette rencontre, le Général de Corps d'Armée a émis un ensemble d'orientations et de recommandations qui visent, dans leur ensemble, à «rehausser le degré de vigilance et à sécuriser les différentes structures publiques, permettant ainsi aux citoyens d'accomplir leur devoir de jeûne dans un climat de sécurité et de quiétude».

Cette visite s'inscrit dans la dynamique des visites aux diverses composantes de l'Armée nationale populaire.

Le Général de Corps d'Armée, à l'entame de sa visite et après la cérémonie d'accueil par le Général-major Ali Sidane, Commandant de la 1ère Région militaire, a observé un moment de recueillement à la mémoire du héros Chahid M'hamed Bouguara, Commandant de la Wilaya I Historique, dont le siège du Commandement est baptisé en son nom.

Le Général de Corps d'Armée a, par la suite, déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative du Chahid et a récité la Fatiha du Saint Coran sur son âme et sur celles de nos vaillants Chouhada.

S.O. Brahim

Page 04_Mise en page 1 12/04/2022 16:48 Page 1

ABDERRAHMANE BENBOUZID :

«LA PRISE EN CHARGE OPTIMALE DES PATIENTS EST UNE PRIORITÉ»



Une prise en charge optimale des patients dans les établissements de santé publique est une priorité de premier ordre pour les responsables du ministère de la Santé en Algérie. Elle nécessite la conjugaison des efforts de l'ensemble des acteurs du secteur. C'est ce qu'a indiqué hier le ministre de la Santé Abderrahmane Benbouzid.

Lors d'une réunion hebdomadaire d'évaluation avec les directeurs de la santé, M. Benbouzid a souligné «la nécessité pour l'ensemble des acteurs du secteur de la santé de conjuguer leurs efforts en vue d'assurer une prise en charge optimale des malades, notamment au niveau des services des urgences».

Pour le premier responsable du secteur, «offrir les meilleurs services de santé aux citoyens» passe impérativement par la création de centres des urgences médico-chirurgicales pour toutes les spécialités, ainsi que des pôles au niveau des grandes wilayas comme Oran, Annaba et Alger, précise un communiqué du ministère. M. Benbouzid a également mis en exergue l'importance d'opérer le changement escompté par les citoyens, en leur offrant des services de santé à la hauteur des capacités et des équipements mis à disposition à travers les établissements de santé, y compris les polycliniques, «dont certaines font l'objet d'un réaménagement pour aller vers un service 24h/24».

Lors de la réunion, M. Benbouzid n'a pas manqué de saluer le grand rôle du partenaire social en tant que «source de propositions au service du développement du système de santé», jugeant nécessaire d'»être à son écoute».

Il convient de souligner que le ministère de la Santé a entrepris des programmes de réaménagement des infrastructures sanitaires du pays, accordant la priorité aux services des urgences médicales et aux polycliniques, dans l'objectif d'offrir aux citoyens une meilleure prise en charge médicale

Des instructions ont été données pour accélérer la cadence des travaux et livrer les projets de construction des structures de santé dans les délais fixés, notamment ceux concernant la création de centres pour les urgences médico-chirurgicales, toutes spécialités confondues, et de réaménager les polycliniques à travers l'ensemble du pays, en veillant à ce que certaines assurent le travail 24h/24h.

Le ministre avait insisté lors d'une réunion précédente sur l'impératif d'opérer les changements nécessaires au niveau des différents établissements de santé, notamment les services de gynécologie-obstétrique et d'augmenter le nombre de lits de manière à prendre en charge un maximum de femmes enceintes, d'autant plus que les cas complexes sont pris en charge au niveau des établissements hospitaliers publics.

Par ailleurs, le ministre avait relevé également l'importance de créer de nouveaux services et nouvelles disciplines pour répondre aux besoins recensés et aussi pour répondre aux situations d'urgence, citant les incendies qu'a connu plusieurs régions du pays l'été dernier.

Quant à la situation épidémiologique liée au Covid-19, Pr. Benbouzid a estimé qu'elle était «rassurante et sous contrôle», et ce, à la lumière de la grande décrue enregistrée dans le nombre des nouveaux cas et des décès. Pour le ministre de la Santé, cette stabilité de la situation a amené l'Algérie à lever certaines mesures préventives, notamment au niveau des mosquées, coïncidant avec le mois sacré de Ramadhan. Il a appelé par contre à la prudence face à ce virus, dans le contexte de l'absence de données scientifiques exactes sur lui.

Mohamed Mecelti

EN PARTENARIAT AVEC NESS EL KHIR FOUNDATION ET L'ASSOCIATION IHCENE

Ooredoo lance des opérations de solidarité durant le ramadhan

POURSUIVANT ses actions à Responsabilité Sociétale de l'Entreprise, Ooredoo marque sa présence durant ce mois sacré de Ramadhan en organisant deux opérations de charité en partenariat avec les associations «Ness El Khir Foundation» et SOS 3ème âge en détresse «IHCENE».

Ainsi, Ooredoo s'est associée à la fondation «Ness El Khir» pour une opération de don de couffins aux nécessiteux. Grâce à une contribution financière de Ooredoo, la fondation «Ness El Khir» se charge de constituer des colis alimentaires composés de produits de première nécessité afin de les distribuer aux familles nécessiteuses durant ce mois sacré dans les wilayas de Annaba, Chlef, Sidi Bel Abbes, Naama, Skikda, Tizi Ouzou, Boumerdes, Oran, Msila et Ouled Djelal.

Toujours dans le même élan de solidarité, Ooredoo marque sa présence, durant ce mois de partage, aux côtés des Algériens en octroyant une contribution financière à l'association SOS 3ème âge en détresse «IHCENE» afin de l'accompagner tout au long du mois de Ramadhan dans son action de l'ouverture des restaurants au profit des jeûneurs.

En effet, l'association «Ihcene» a procédé à l'ouverture des restaurants Errahma pour assurer tout au long du mois de Ramadhan des Iftar aux jeuneurs à travers les wilayas d'Alger, Bejaia, Ghardaïa et Annaba. A cette occasion, le Directeur général de Ooredoo, M. Bassam Al Ibrahim a déclaré : «Fière de sa responsabilité sociétale et de sa dimension citoyenne, Ooredoo est heureuse de contribuer à ces louables initiatives, notamment pendant ce mois sacré de Ramadhan, aux côtés de nos partenaires «Ness El Khir» et «Ihcene». Ooredoo réitère son engagement à contribuer dans ce genre d'actions de solidarité, qui incarne l'une des valeurs fondamentales de notre entreprise, à savoir le partage.»

Pour sa part, le Président de la Fondation Ness El Khir, M. Tarek Zerrouki a déclaré : «La fondation»Ness El Khir» tient à saluer l'implication de Ooredoo dans les actions de bienfaisance durant ce mois de Ramadhan. Nous sommes honorés de collaborer avec un partenaire dont l'engagement dans les actions à responsabilité sociétale ne sont plus à présenter. Nous espérons collaborer davantage dans d'autres projets à l'avenir. «Ness el Khir» restera mobilisée dans les opérations à caractère humanitaire qui serviront l'intérêt de la société civile.»

De son côté, la Présidente de l'Association IHCENE, Mme Souad Chikhi a affirmé : «Nous remercions notre partenaire Ooredoo de nous avoir accompagné dans notre démarche de bienfaisance durant ce mois de Ramadhan. Je salue l'engagement de Ooredoo qui exprime, par ce geste, sa solidarité agissante et active au sein de la société. L'Association IHCENE restera toujours mobilisée aux côtés des personnes vulnérables notamment durant le mois sacré du Ramadhan.»

Il y a lieu de rappeler aussi que dans le cadre de sa responsabilité sociétale, Ooredoo a lancé la semaine dernière une campagne de solidarité et écologique pour la collecte de bouchons des bouteilles en plastique pour soutenir «Les enfants de la lune».

Lancée en collaboration avec l'association «Le Bonheur» et le Groupe «Collecteurs du Bonheur», cette opération consiste en l'installation de cabines de récupération de bouchons en plastique dans les différents espaces dont l'Office Riadh El Feth, le Centre Commercial Garden City, la Promenade des Sablettes, la Forêt de Ben Aknoun ainsi qu'au niveau des sièges de Ooredoo dans les régions Centre, Est et Ouest.

A travers son implication dans ces actions de solidarité en ce mois de Ramadhan, Ooredoo confirme une fois de plus son engagement sociétal tout en affirmant son statut d'entreprise citoyenne par excellence et son accompagnement des franges les plus vulnérables de la société.

Page 05_Mise en page 1 12/04/2022 16:49 Page 1

AVEC DES PRIX ALLANT JUSQU'À 1 200 DA LE KILO

LA SARDINE SE FAIT DÉSIRER À ORAN

Proposée entre 1 000 et 1 200 DA le kilo, la sardine, connue pour être le poisson du pauvre, est depuis le début de ce mois de ramadhan hors de portée des petites bourses. Pour les consommateurs oranais, rien ne justifie ces prix excessifs, a fortiori dans une wilaya qui dispose d'une côte de 120 kilomètres et d'une activité de la pêche des plus dynamiques.



Mais pour bon nombre de consommateurs, cette cherté des produits de la mer est à mettre sur le compte d'une tendance générale qui n'épargne aucun produit de consommation en cette période de forte demande qu'est le mois de ramadhan.
«C'est à l'image des fruits et légumes, des viandes rouges et blanches, des produits laitiers, entre autres.
Il n'y a pas d'explication objective à cette frénésie des prix mis à part le fait qu'il s'agit d'une volonté claire pour les commerçants de réaliser le maximum de bénéfices en cette période de forte consommation», affirme un père de famille rencontré au niveau du marché de la Bastille, au centre-ville.
De leur côté, les commerçants soutiennent que les prix appliqués sont «justifiés» par un paramètre économique de base, celui d'une insuffisance de l'offre par rapport à la demande.
Cette faiblesse de l'offre, ils l'expliquent par la baisse des volumes de production en cette période de restriction de l'activité de pêche pour permettre la reproduction des espèces.
Au niveau du port de pêche d'Arzew, par exemple, le nombre d'unités de pêche recensées dépasse actuellement les 84, avec une production estimée à 3 900 tonnes de poisson/an.
Des indicateurs, souligne-t-on, traduisent le recul de l'activité par rapport aux années précédentes, où l'on comptait 47 unités pour une production évaluée à 5 061 tonnes.
Avec la création d'une nouvelle Entreprise de gestion des ports de pêche (EGPP), le contrôle des produits halieutiques se fait désormais de manière plus rigoureuse, à travers notamment le contrôle de l'accès au port de pêche, la perception des droits de quai et de la facturation, mais aussi, et surtout, une application plus stricte des taxes sur les caisses de poisson avant qu'elles ne passent entre les mains des mandataires ainsi que le contrôle de la pêche en haute mer pour lutter contre la pêche intensive, avec l'imposition aux pêcheurs de respecter le cycle biologique de certaines espèces de poissons pendant la période de reproduction, fixée à deux mois. Ce qui explique, du moins en partie, le recul de l'activité.
Par ailleurs, la direction de la pêche et des produits halieutiques de la wilaya d'Oran, en coordination avec la Chambre de la pêche et des produits halieutiques, a pris l'initiative, à l'occasion de ce mois de ramadhan, de lancer une opération de vente directe du producteur au consommateur consacré à la dorade et au loup de mer au prix compétitif de 900 DA le kilo.
La vente se fait au niveau du marché d'Aïn Turk et se poursuivra durant tout le mois de ramadhan, et ce pour permettre aux consommateurs de profiter de ces deux produits de la mer.

D'Oran, Brahim Mazi

LA ZALABIA

Un label typiquement boufarikois

LA CONCURRENCE bat son plein à Boufarik. Le commerce de zalabia reste un créneau très lucratif. Chaque année, au cours de la même période, la zalabia se distingue, volant la vedette à toutes les confiseries qui garnissent la table après el-iftar. A chaque ramadhan, le nombre de vendeurs de zalabia ne cesse d'augmenter.
C'est dans les endroits les plus fréquentés et les plus animés que les commerces de cette friandise s'implantent.
Pour ne pas rater l'unique occasion de se remplir les poches, certains habitants ont transformé leur maison en échoppe, avec toutes les commodités nécessaires pour la préparation de ces bâtonnets mielleux avec un goût si rare à déguster et même à sentir de loin comme autrefois, où les commerces de zalabia se comptaient sur les doigts d'une seule main et uniquement durant le mois sacré. En effet, aujourd'hui, la concurrence bat son plein car c'est un créneau qui rapporte beaucoup.
C'est pour cette raison que de l'entrée nord de la ville de Boufarik à la sortie sud, en longeant les deux boulevards Bouguerra et Allili, il y a plus d'une quarantaine de commerces de zalabia, dont le goût diffère d'un commerçant à l'autre. Beaucoup aujourd'hui apportent des variantes (touche personnelle) aux produits confectionnés en mélangeant la pâte avec des amandes, des cacahuètes et des pistaches.
La concurrence est là et cela suscite le courroux des familles pionnières, les Aksil, les Chennoun, ainsi que Khemiesse. Ces derniers pointent du doigt ce qu'ils appellent les «intrus», qui sont guidés par le seul souci du gain en faisant fi de la qualité de leur marchandise et des règles d'hygiène. «Ce n'est pas sorcier de faire des spirales avec un entonnoir et de la pâte. Le secret réside dans la préparation de la sauce de miel, car c'est elle qui donne au produit son goût et sa saveur», a expliqué l'un des anciens de cette spirale mielleuse.
«Ce qui est intrigant, c'est que plus d'une fois, ce sont des centaines de kilos de zalabia et ainsi beaucoup de pâte qui sont jetés dans des décharges sauvages, car la pâte foire, reste telle qu'elle est faute de précision et de calcul sur les ingrédients à mettre, et elle nous donne ainsi une zalabia de mauvaise qualité, donc bonne à jeter», a-t-il ajouté.Alors, voyez combien de commerçants jettent cette dernière. Ce sont des quintaux, entre semoule, huile et miel, surtout qu'en cette période, l'huile se fait très rare.
Les Boufarikois ont perdu le goût si spécial de ce bâtonnet tant convoité autrefois, à une époque où le mois sacré avait une senteur particulière.
Des jours avant son arrivée, la zalabia commençait à faire son apparition sur les étals, et ce après une absence d'une année. Aujourd'hui, cette dernière est présente à longueur d'années, avec un goût qui perdure car le secret de la recette de ce mets mielleux et alléchant, qui ne quitte point la table de milliers de familles pendant le jeûne, demeure à ce jour un mystère et reste jalousement gardé par les pionniers de cette dernière.

T. Bouhamidi

SOIRÉES DU RAMADHAN À BÉJAÏA

Un programme artistique et intellectuel riche

POUR distraire les familles Béjaouis et leur permettre de sortir et respirer un peu après de longues journées de jeûnes épuisantes, des festivités culturelles et artistiques sont organisées dans plusieurs établissements de la ville dans de nombreux grands centres urbains de la wilaya. Après la rupture du jeûne, les familles Béjaouis se rendent au parc du stade de l'unité maghrébine ou à la maison de la culture pour assister aux veillées animées par des artistes de la région dans une ambiance conviviale. Certains choisissent de se rendre à la mosquée pour la prière des tarawilh et autres flânent en ville entre amis ou assistent ensemble aux viellées animées un peu partout. Les vieux et les amateurs de domino se donnent rendez-vous dans les vieux cafés maures de la ville pour une partie de ce jeu de société très prisé durant le Ramadhan. Ces lieux ne se désemplissent pas ces derniers jours contrairement aux premiers jours ou les gens avaient du mal à sortir du fait des longues heures du jeûne et de la fatigue qui en résulte. Au niveau du Parc du stade de l'unité Maghrébine, un grand chapiteau a été installé par deux boite privés spécialisées dans la promotion d'évènements dénommée «Shaming Events» et «Skye Animation». Ces boites privées ont élaboré un programme artistique avec le concours de la direction de la jeunesse et des sports (DJS) sous le patronage de la wilaya. Les familles sont très bien accueillies. Elles viennent se défouler et assister à la pléiade d'artistes de renommée qui se produisent sur scène dont Amour Abdenour et H'sinou Fadli et d'autres. A la maison de la culture, des soirées artistiques sont animées chaque soir. Une soirée de variétés Algériennes a été animée le weekend dernier par des jeunes artistes locaux dans le hall de l'établissement. La soirée a été organisée par «L'association Talents des Jeunes» de Béjaïa ; elle a été suivie par une pièce de théâtre.
Plusieurs soirées ont, également, été animées. On cite celle animée par Atmane Kessai et organisée par l'association culturelle «Cheikh Mohamed Rais». Une soirée qui a vu la présence d'un grand nombre de familles venues se divertir. Pour sa part, «l'Amicale des Artistes» et l'APC de Béjaïa organisent au siège du MOB la 1ème édition des «soirées chaâbi intitulé «Fen Bladi» organisée par l'APC de Béjaïa et avec la participation de Kadri Belkacem de Béjaïa et Biljilali Mourad de Moustaghanem, accompagné par l'orchestre professionnel dirigé par le grand violoniste Youcef Hasayni et trois grands jurys M.M. Karim Semmar Halim Tobbal et Kamel Stambouli. Des soirées ont été animées par M. M. Mourad Djaâfri, Athmane Kessaï, Nabil Madjout accompagné par l'orchestre professionnel et animé par Karimou Bouderiasse.
D'autres soirées seront animées du 15 au 29 avril. Celle-ci sont intitulés «Lahbab Aâmlou Lila» avec la participation de Mustapha Belhcen, Abdelkrim Chenine, Kamel Boughazi, Kamel Stamboui, Sid-Ali Guerch, Nadir Benkhelifa, Radia Adda, Lili Soltane, Nadir Bouchemoua, Youcef Laâzizi, etc. Un programme est aussi tracé par la direction de la culture et devrait toucher plusieurs communes. Des représentations théâtrales ont été animées à Tazmalt, Akbou, Sidi- Aïch, Barbacha, Darguina, Adekar, Ouzellaguene et Chemini. Celles-ci ont débuté depuis plusieurs jours déjà à Amizour, Chemini, Ouzellguene et Akbou.

De Béjaïa, N. Bensalem

HORAIRES DES PRIÈRES

| ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| 04:26 | 12:29 | 16:10 | 19:02 | 20:27 | 04:32 | 12:34 | 16:14 | 19:10 | 20:30 | 04:46 | 12:49 | 16:29 | 19:24 | 20:47 | 04:47 | 12:39 | 16:15 | 19:08 | 20:26 | 04:54 | 12:55 | 16:35 | 19:28 | 20:51 | 04:59 | 13:00 | 16:40 | 19:33 | 20:56 | 05:03 | 13:03 | 16:42 | 19:36 | 20:58 |

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7268 – MERCREDI 13 AVRIL 2022

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	15°	13°
Oran	17°	12°
Constantine	23°	9°
Ouargla	31°	17°

GHARDAÏA

Les dos-d'âne de l'anarchie !

A Ghardaïa, les habitants ont été très surpris de voir jaillir une cinquantaine de nouveaux dos-d'âne à travers certaines routes de la ville. Cumulés aux anciens déjà existant, on dénombre désormais plus d'un millier de ralentisseurs à travers la wilaya. Et, rares sont ceux qui répondent aux normes.



Ces ralentisseurs, différents les uns des autres, sont, parfois, en béton, en goudron, ou encore, tout simplement, en terre battue. En plus, c'est cette nuée de dos-d'âne, souvent aucunement signalés, sont aménagés sur une distance très courte, qui soulève l'ire des conducteurs.

Ainsi, parmi les nouveaux dos-d'âne, placés par effarement, leurs auteurs se sont empressés de les ériger en forme plutôt de «dos-de chameaux», de plus de 20 cm de hauteur, ce qui deviennent une hantise de tous les automobilistes, surtout pour les propriétaires de véhicules dont la calandre est très basse et qui empruntent certains axes routiers. Si certains habitants craintifs pour leurs enfants exigent la pose de ralentisseurs, d'autres dénoncent ces poses anarchiques.

Cette mode prend de l'ampleur aux quatre coins de la wilaya de Ghardaïa où aucune commune n'en est épargnée. Parfois on est surpris, même dans les routes, les plus reculées, celles par exemple, menant vers Touzouz, passant par l'Ancienne palmeraie de Ghardaïa, qui en plus de son état déplorable par endroits, a bénéficié de quelques nouveaux «dos-d'âne» très mal exécutés, pour en vérité mieux pourrir la vie aux usagers. Le phénomène trouve, toute son ampleur, particulièrement sur le tronçon Cheikh-baba et Babaoumoussa, où l'on n'a pas trouvé mieux que d'aménager un «dos-d'âne de la mort» en plein virage et en plein descente.

Interroge par *le Jeune Indépendant*, ce septuagénaire, Si Hadj Omar, ancien cadre des Travaux Publiques, nous relate tout mécontente.

«Si les autorités locales voient, dans ces dos-d'âne, une perfection, une solution et un moyen de prévention contre les accidents de la route, les automobilistes, eux, déplorent l'anarchie qui règne dans l'installation de ces ralentisseurs mal confectionnés, lesquels défigurent la ville et démontrent un manque de civisme».

Et d'ajouter : «Une pose bien réfléchie et étudiée devrait en principe être de mise, surtout que certains axes routiers sont utilisés à toutes heures et à longueur de l'année». «Que les responsables locaux devraient réhabilitent d'abord les anciens dos-d'âne avant de mettre en place anarchiquement ces nouveaux ralentisseurs. On ne peut pas mettre la charrue avant les bœufs», doit-il se lamenter.

Le pire, dit-il, «dans ces cas, est que des opérations soient réalisées en collaboration avec les élus communaux qui semblent ainsi, rendre service à leurs concitoyens. Pourtant, les textes de loi, réglementant l'implantation des ralentisseurs et les conditions de leur mise en place existent. Leur application sur le terrain reste, toutefois, soumise au bon-vouloir des responsables» doit-il finir tout essoufflé.

Cependant, il ne va pas sans dire qu'à Ghardaïa, les automobilistes se plaignent et s'indignent des dégâts causés à leurs véhicules à cause du délabrement avancé de certains tronçons routiers et des dos-d'âne qui poussent comme des champignons. Les autorités concernées ont, de leur côté, tenu à expliquer que la pose de dos-d'âne intervient dans le cadre de la prévention contre les drames routiers. Et pourtant l'arrêté interministériel du 10 juin 2007, signé entre le ministère de l'Intérieur et ceux des Travaux publics et des Transports, définit les modalités d'initiation, d'élaboration et d'adoption des études de localisation et d'implantation des ralentisseurs et stipule que toute demande doit être accompagnée d'un dossier constitué d'une demande, la désignation de la rue concernée, le nombre d'accidents enregistrés l'éventualité de l'existence d'un établissement public et le flux journalier.

A cet effet, une commission technique doit-être mise sur pied pour le traitement des dossiers. Elle doit être présidée par le wali ou son représentant, en présence des directeurs des Travaux publics, des Transports de l'Habitat et de l'Urbanisme, le P/APC, les représentants de la Sûreté nationale et de la Gendarmerie nationale.

De Ghardaïa,
Aissa Hadj Daoud

WALK&WIN

Marchez et gagnez des gigas avec la Djezzy App

LA NOUVELLE application Djezzy arrive avec pleins de nouveautés. Lancée le 7 avril dernier en présence du président directeur général du groupe Veon, la Djezzy App offre un nouveau service totalement gratuit mais dont l'utilisation permet aux clients de gagner des Gigas internet. Il s'agit de la fonctionnalité «Walk & Win», marche et gagne. C'est une première en Algérie réalisée intégralement par les ingénieurs de Djezzy.

Comment ça fonctionne :

Le client devra d'abord télécharger l'application Djezzy App s'il ne l'a pas déjà fait puis activer la fonctionnalité «Walk & Win». Pour jouer à «walk & win», il est nécessaire d'avoir un smartphone prenant en charge la fonction podomètre.

En faisant 5000 pas, le client recevra 1 Go valide 24h, pour 10000 pas, ce sont 2 Go valide 7 jours, pour 15000 pas, le client gagne 4 Go valide 7 jours alors qu'il bénéficie de 6 Go valide 30 jours s'il franchit la barre des 20000 pas.

A cette occasion, Matthieu Galvani président directeur général a déclaré : «l'application Djezzy App fait peau neuve pour apporter plus de service et de confort à nos clients présents et futurs. C'est une première en Algérie réalisée par nos ingénieurs. La nouvelle Djezzy App est le début du voyage dans le monde digital qui s'offre à vous au bout d'un clic» Cette nouveauté s'ajoute à d'autres services qu'offre la nouvelle Djezzy App tels que Promo-Scoop et Ranati spécial ramadan , les horaires de prières, Anghami, concours gaming, Vr-experience , Bip-Sms, E-paiement, et un bonus de 1 Go pour chaque souscription via la Djezzy App.

D'autres fonctionnalités plus attractives sont également prévues dans le programme de la Djezzy App qui promet une belle expérience client et un voyage au cœur du monde digital.

MEKLA

Un spéculateur identifié et poursuivi en justice

SUITE à un renseignement sur l'existence d'un commerçant de Mekla qui s'adonnait à la spéculation de produits alimentaires, les éléments des services de la brigade économique et financière de la sûreté de wilaya ont effectué, au début de la semaine en cours, une descente dans son local. Les policiers, accompagnés d'une équipe de la direction du commerce de la wilaya, ont trouvé dans le local de ce commerçant indélicat 136 sacs de semoule de 25 kg ainsi que 133 sacs de farine de 25 kg ; des produits destinés à la vente spéculative. Ayant fait le constat des faits, la Sûreté nationale a instruit un dossier judiciaire à l'encontre de cet individu spécialisé dans le commerce de gros. Pour leur part, les éléments de la sûreté de daïra de Tigzirt, suite à un renseignement faisant état de l'existence d'un individu faisant partie d'une organisation spécialisée dans les traversées clandestines en mer moyennant de l'argent, se sont lancés dans une opération d'investigation, laquelle les a menés jusqu'à la personne incriminée. Il s'agit d'un homme âgé de 44 ans. Une procédure judiciaire a été instruite à son encontre pour préparation et organisation de sorties du territoire national de manière clandestine moyennant une somme d'argent et exposition de la vie d'autrui au danger. Présenté la semaine dernière devant la justice, le passeur d'hommes a été placé en détention préventive.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

25 décès et 1055 blessés en une semaine

VINGT-CINQ personnes ont trouvé la mort et 1055 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers le territoire national durant la période du 3 au 9 avril, indique mardi un communiqué de la Direction générale de la Protection civile (DGPC). Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Bouira avec 4 personnes décédées sur les lieux d'accident et 25 autres blessées, suite à 18 accidents de la route, précise la même source. Les éléments de la Protection civile ont, en outre, effectué 4700 opérations d'assistance aux personnes, ainsi que le sauvetage de 418 personnes en danger. A ce titre, ils ont prodigué des soins de première urgence à huit (08) personnes incommodées par le monoxyde de carbone (CO) émanant d'appareils de chauffage et de chauffes eau de leurs domiciles à travers les wilayas de Blida, Bouira, Médéa et M'Sila, ajoute-t-on. Enfin, les secours de la Protection civile ont également procédé à l'extinction de 379 incendies urbains, industriels et autres, les plus importants ayant été enregistrés dans la wilaya d'Alger avec 69 incidents, conclut la DGPC.

S. N.